

LRD

La compensation volontaire de plus en plus dévoyée

64 La compensation volontaire des émissions de carbone est en plein boom. Parti à l'origine d'une bonne intention, ce mécanisme est en train de passer sous la coupe d'entreprises et de banques qui y discernent avant tout un juteux marché fondé sur une source inépuisable : la naïveté et les bons sentiments. Il était temps de faire le point sur cette évolution. Et de montrer dans quelles mesures et conditions ce mécanisme garde sa pertinence.

Beaucoup la comparent au trafic d'indulgences, qui longtemps assura au clergé une rente en or en rachetant au prix fort la conscience de pécheurs fortunés. D'autres préfèrent la dérision. Le site britannique Cheatneutral (« L'escroquerie de la neutralité ») propose ce précieux service : « Lorsque vous trompez votre partenaire, Cheatneutral neutralise votre forfait en payant quelqu'un d'autre pour qu'il reste fidèle à votre place. Cela compensera la peine et la tristesse que vous avez causées et lavera votre conscience. »

Sujet marginal il y a encore deux ans, la compensation volontaire des émissions de carbone est en plein essor et sa montée en puissance s'ajoute à la longue liste des problèmes de société. Suffisamment pour susciter des prises de position de gouvernements, l'édiction de normes de conduite d'administrations publiques et l'organisation de débats parlementaires.

Un marché qui s'envole

De prime abord, le principe de la compensation volontaire apparaît d'une simplicité biblique. D'un côté, il s'agit de mesurer les émissions de gaz à effet de serre que dégage une activité, le vol d'un passager à bord d'un Paris-Bogota, un concert pour la planète ou un an de fonctionnement d'une entreprise, par exemple. De l'autre, l'objectif est de financer des projets qui permettent d'épargner les mêmes quantités d'émissions.

En 2007, des entreprises, des collectivités publiques, des Organisations non gouvernementales (ONG) et des individus ont dépensé au

total 86 millions de dollars pour « neutraliser » 11 millions de tonnes de dioxyde de carbone équivalent (CO₂eq), unité qui exprime l'impact sur le climat des différents gaz à effet de serre.

Ce chiffre, qui correspond aux émissions d'un million d'Européens pendant un an, est encore modeste. Mais pas son taux de croissance : resté stable à environ 4 millions de tonnes de CO₂eq compensés annuellement de 2002 à 2006, le marché de la compensation volontaire a presque triplé en 2007. En valeur, le boom est encore plus marqué puisque les transactions ont quintuplé : au plus grand volume d'émissions compensé s'ajoute un prix à la tonne de CO₂eq plus élevé (Ecosystem Marketplace et New Carbon Finance, 2008).

Une idée sympathique...

La première expérience repérée de compensation volontaire remonte à 1989, lorsque le fournisseur d'électricité états-unien Applied Energy Services réussit à faire passer son projet de centrale à charbon en partie grâce à l'idée originale de planter 50 millions d'arbres au Guatemala pour « compenser » les émissions futures de cette centrale. En a-t-il conscience ? Il vient de créer un précédent.

Mais c'est avec l'avion que ce nouveau marché prend son envol. Dès lors que le protocole de Kyoto ne tient pas compte des émissions de gaz à effet de serre du transport aérien, l'idée naît de créer un mécanisme volontaire pour s'occuper des rejets de ce secteur. C'est ainsi que la plupart des compensateurs de la première heure voient le jour, dont les pionniers

Myclimate en Suisse et CO₂solidaire en France. Au départ, leurs clients sont des individus soucieux de l'environnement contraints de voler pour raisons professionnelles.

Souvent de très grands voyageurs, des artistes se font bientôt les ambassadeurs de cette nouvelle pratique. Lors de leur tournée au Royaume-Uni, en 2003, les Rolling Stones font planter 2800 arbres pour absorber les émissions dues à leurs déplacements. Pour « compenser » le CO₂ généré par la fabrication du Jour d'après, film sorti en 2004 qui met en scène un cataclysme climatique dû à l'activité humaine, son réalisateur Roland Emmerich finance la plantation d'arbres via l'association Future Forests.

Peu à peu, la mode s'étend à tous les voyageurs, puis gagne tous les domaines. Si bien qu'il est aujourd'hui possible de compenser tout et n'importe quoi. Un opérateur français vend ainsi un pack « Just Married » : pour moins de 200 euros, il organise un mariage « blanc » pour le climat en « neutralisant » les émissions de carbone des 150 invités au banquet et du vol long-courrier de la lune de miel des jeunes mariés. Neuf mois plus tard, les tourtereaux s'intéresseront peut-être au forfait de 10 euros d'un autre opérateur, qui propose de « compenser » l'effet de serre produit par les couches jetables d'un bébé durant ses deux premières années et demie d'existence !

A une autre échelle, en 2005, une entreprise de taxis londoniens s'est targuée d'être la première compagnie de taxis « climat neutre du monde ». Et la Coupe du monde de football 2006 a débouché sur le plus grand projet de compensation volontaire de l'histoire : pendant que les fans s'extasiaient devant les passes de Zidane, des projets en Afrique du Sud ont été mis sur pied pour économiser 100 000 tonnes de CO₂. Le Forum économique de Davos et la campagne d'Hillary Clinton de 2008 pour la candidature démocrate ont eux aussi succombé aux sirènes de la « neutralité climatique ».

... qui fait le jeu de l'immobilisme

C'est ainsi que de plus en plus de personnes et d'organisations cherchent à assumer

La vérité est qu'il faut moins prendre l'avion



leur responsabilité en payant une sorte de taxe volontaire que les gouvernements craignent au point de refuser d'instaurer. Question : n'est-ce pas là une bonne nouvelle ? N'est-il pas réjouissant qu'une partie de la population fasse preuve de civisme ou de maturité écologique ?

En partie seulement. Car certes, le marché de la compensation volontaire croît à mesure que la prise de conscience de la gravité de la menace climatique gagne du terrain. Mais face à l'urgence qu'il y a à agir, ce mécanisme est aussi un leurre, qui détourne de l'instauration de modes de vie moins émetteurs. En cause en grande partie : l'arrivée massive des entreprises dans ce nouveau marché, qui achètent aujourd'hui 80 % des crédits de la compensation volontaire.

Pour désigner l'art de faire passer pour inoffensives les activités les plus agressives pour le climat, l'association Carbon Trade Watch parle de « Carbon Branding » (« Soigner son image de marque grâce au carbone ») (2007). Dorénavant, presque toutes les compagnies aériennes proposent à leurs clients de payer un surprix pour compenser leurs vols. Air France et Swiss n'y dérogent pas. Et les voyageurs y croient. Des sondages réalisés auprès de clients de l'allemand Atmosfair et du suisse Myclimate révèlent que 85 % pensent que c'est là un moyen efficace de protéger le climat (Fraignière, 2008).

La vérité est que si l'on veut vraiment protéger le climat, il faut moins prendre l'avion. Or, on ne l'a jamais autant pris. Et sans surprise, les compagnies aériennes poursuivent sans relâche leurs efforts pour accroître ce mode de transport au-delà du raisonnable : en cassant les prix des billets et en incitant à voler sur les plus courtes distances.

Le nouveau produit de Swiss, par exemple, est un « abonnement général » : 555 francs (400 euros) permettent de voler sans limitation sur les lignes nationales pendant un an. Depuis qu'elle offre à ses clients de compenser leurs émissions, British Airways a obtenu l'élargissement de plusieurs aéroports britanniques, a

lancé sa propre ligne low cost et étoffé son offre de vols nationaux (Carbon Trade Watch, 2007).

Au marché de la bonne conscience

Le pétrolier BP est lui aussi en compétition pour la palme du meilleur « Carbon Branding » pour gogo. Il vient d'introduire en France sa campagne Targetneutral, déjà bien rodée dans d'autres pays. Avec elle, « le conducteur français moyen doit dépenser 15 à 20 euros par an pour compenser ses émissions ».

Une entreprise de location de véhicules qui participait à la campagne de BP en Australie a franchi l'étape suivante, qui consiste à définitivement brouiller le message en prétendant que la compensation... c'est encore mieux que d'éviter le mal à la source ! Ses affiches affirment : « Chaque fois que vous faites le plein, vous aidez à protéger les atouts naturels de l'Australie. »

Ce slogan mensonger tire dans ses derniers retranchements la grosse ficelle du « marketing de la solidarité », qui pousse à consommer et à polluer en flattant les bons sentiments. Censée réparer un dommage – la destruction du climat –, la compensation volontaire se drape ainsi dans les délices d'une vertueuse solidarité. De fait, les projets « émotionnellement attractifs » sont en pleine croissance (Ecosystem Marketplace et New Carbon Finance, 2008).

Mais « émotionnellement attractifs » ne signifie pas objectivement pertinents. Certes, les investissements dans l'énergie progressent.

Mais les projets très contestables de reforestation continuent de plus belle : l'absorption du carbone par les arbres est pourtant un phénomène très complexe aux effets à long terme totalement incertains. Et pourtant, en dépit d'expériences catastrophiques bien documentées de reforestation menées contre l'avis des populations locales avec des essences non natives qui détruisent le sol, ils gardent la cote.

Le clou du cynisme revient à Mike Mason. Fondateur de Climate Care, l'un des plus grands compensateurs du marché mondial, qui avoue sans honte : « Planter des arbres est, le plus souvent, une perte de temps et d'énergie. » Pourquoi, dès lors, réalise-t-il 20 % de son chiffre d'affaires avec de tels projets ? Réponse de l'intéressé : « Malheureusement, les gens adorent » (Davies, 2007).

Clarifier la portée de la compensation

La compensation volontaire n'est pas le mal en soi. Et l'inquiétude pour le changement climatique en partie à la source de l'explosion de ce marché est – évidemment ! – une bonne chose. Mieux : les sommes allouées à ce service pourraient bel et bien soutenir la transition vers une économie moins intensive en carbone.

De fait, les projets qui s'orientent vers des solutions à long terme pour se libérer des énergies fossiles suscitent de plus en plus d'intérêt. L'implantation d'une éolienne, la pose de chauffe-eau solaires, la distribution d'ampoules basse consommation, l'isolation de bâtiments sont des projets de plus en plus populaires (Ecosystem Marketplace et New Carbon Finance, 2008).

La compensation obligatoire

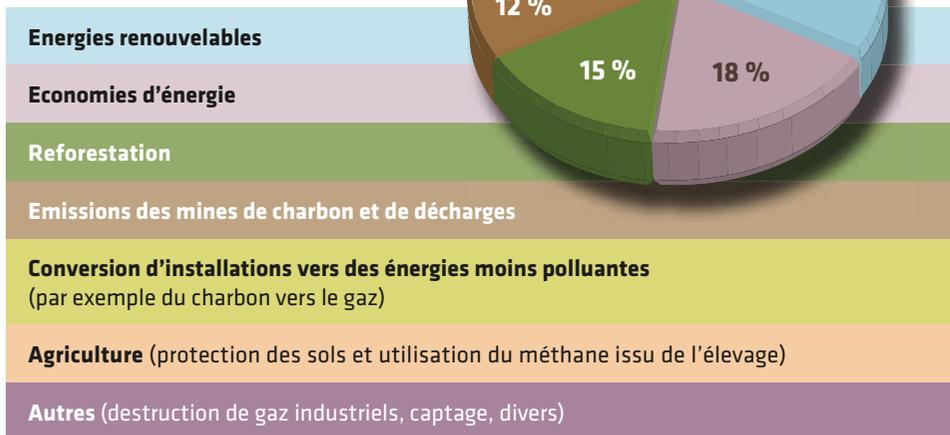
On parle de compensation « volontaire », car rien n'oblige la personne ou l'entité qui décide de payer pour réduire les effets climatiques de ses actes à le faire. Par opposition, le protocole de Kyoto impose de compenser dans certains

cas. Les pays qui ont ratifié ce protocole doivent respecter des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Un « mécanisme de flexibilité » leur permet d'atteindre une partie de ces objectifs via des projets de

compensation à l'extérieur du pays. Dans l'Union européenne à quinze, environ un tiers des réductions pour remplir les objectifs de Kyoto sera atteint via des projets réalisés à l'étranger (AEE, 2006).

LRD

Types de projets selon leur contribution aux émissions compensées



Source : Ecosystem Marketplace et New Carbon Finance, 2008.

Ce qui est mauvais, ce qui est même pervers dans la vogue de la compensation volontaire, c'est sa tendance à détourner de la nécessité impérative de diminuer les émissions en faisant croire qu'il est possible de neutraliser un dommage infligé au climat. Qui plus est à très bon compte, car le service est très bon marché. Le pire est atteint lorsque la compensation laisse croire que non contente d'annuler ce dommage, elle fait le bien des populations pauvres.

Il est pourtant malhonnête de prétendre qu'il s'agit-là d'une voie appropriée pour résoudre des problèmes de déforestation ou d'accès à l'eau, par exemple. Pour résoudre ces problèmes, il est absurde de se rendre dépendant de la pire source de dommages écologiques qui existe : les émissions excessives de gaz à effet de serre.

La plupart des fournisseurs de crédits de compensation sur les marchés français, suisse et belge évitent ce travers. Ils expliquent bien les limites de la démarche et invitent leurs clients à diminuer leurs émissions. Mais ces clients, pour l'essentiel des individus et des ONG, ne représentent désormais qu'une minorité des acteurs de la compensation volontaire.

De plus en plus actives sur ce créneau, toutes sortes d'entreprises en sont désormais les moteurs. Et leurs messages « vendeurs » et rassurants sur la neutralité climatique sapent le sentiment d'urgence qu'il faut cultiver pour être à

même de remettre en cause les styles de vie et les pratiques non durables qui dominent.

La manière dont ces entreprises, aux activités parfois très nocives pour le climat, utilisent cet outil pour communiquer sur l'innocuité de leurs produits et services et s'afficher plus vertes que l'herbe au printemps alimente la confusion.

Elles ont compris ceci : une partie de la population est toute prête à se laisser embobiner. De fait, n'est-il pas confortable de se bercer d'illusions sur les « efforts » qui sont accomplis pour aller dans « le bon sens », ainsi que l'attestent maints rapports ronflants sur le développement durable ? ■

Un marché de plus en plus privatisé

Pour un montant resté confidentiel, la banque JP Morgan a racheté fin mars 2008 Climate Care, plus grand acteur de la compensation volontaire au Royaume-Uni et l'un des quatre premiers au niveau mondial. Grâce à cette acquisition, l'une des plus importantes banques d'affaires au monde va se lancer à très grande échelle dans ce marché. Elle peut désormais proposer des crédits de com-

pensation à ses 60 000 entreprises clients.

Ce rachat illustre la récente évolution du marché de la compensation volontaire. Les associations pionnières à but non lucratif sont reléguées à la portion congrue. En 2006, leurs projets diffusent la moitié des crédits vendus. Un an plus tard, les entreprises à but lucratif fournissent 80 % de ces crédits.

Les clients aussi sont de plus en plus des entreprises. En 2007, elles ont acheté 79 % du volume des compensations, les ONG 13 %, les individus 5 %, les entités étatiques 1 %.

La répartition géographique des ventes est de 47 % dans l'UE, 5 % en Suisse et 37 % aux Etats-Unis (Ecosystem Marketplace et New Carbon Finance, 2008).

LRD

LRD

Les problèmes objectifs de la compensation

Même si l'on n'est pas dupe des limites de la compensation au regard du rôle fondateur que jouent les styles de vie dans les émissions de gaz à effet de serre, ce mécanisme pose des problèmes objectifs très concrets.

Emissions générées

Première difficulté – et non des moindres : comment estimer le volume de gaz à effet de serre émis ? Tufts Climate Initiative a passé en

revue treize sites de compensation (dont aucun français et un seul suisse, Myclimate). Selon eux, le volume de gaz à effet de serre qu'émet un vol Boston-Francfort va de 1,4 à 4,1 tonnes de CO₂eq.

Quelques-unes des raisons qui peuvent expliquer ces différences sont le périmètre du calcul – prend-il en compte uniquement le trajet ou intègre-t-il une partie des émissions dues à la fabrication de l'avion, au raffinage

et au transport du carburant, etc. ? –, le taux d'occupation de l'avion, la route qui n'est souvent pas une ligne droite et l'effet des traînées de condensation. Alors que la compensation s'étend désormais à toute activité, il est permis de douter de la précision de tous ces calculs.

Emissions évitées

Symétriquement, calculer les émissions qu'un projet est en mesure d'éviter est une tâche non moins redoutable. Dans le cas d'un programme de diffusion à grande échelle d'ampoules économiques, par exemple, comment vérifier que leurs destinataires les utilisent vraiment ? Qu'ils ne les ont pas cassées ou remises au placard ? Le même raisonnement vaut pour les initiatives qui, en Afrique, diffusent des foyers de cuisson à haut rendement censés consommer moins de bois ou de charbon.

Autre aspect très problématique : le délai nécessaire pour que les émissions évitées par un projet s'alignent sur les émissions de l'événement ponctuel à neutraliser, un vol ou un concert, par exemple. Carbon Trade Watch calcule qu'il faut... un siècle pour équilibrer les émissions d'un Londres-New York pour le voyageur qui achète une compensation auprès du fournisseur Climate Care.

En général, les émissions compensées sont calculées sur la durée de vie de l'installation financée : environ six ans s'il s'agit de lampes

économiques en énergie, cent ans s'il s'agit d'une forêt. Cela signifie que tandis que le dommage a lieu aujourd'hui, la compensation s'étale parfois sur un siècle.

L'« additionnalité »

Au cœur de tout dispositif de compensation, il faut aussi démontrer que sans l'argent de la compensation, le projet n'aurait pas vu le jour. C'est le concept d'additionnalité. Exemple : Paul voudrait remplacer son tacot brinqueballant très émetteur de CO₂ par une voiture hybride flambant neuve. Problème : il lui manque 5000 euros. C'est alors que son ami Alistair, qui souhaite compenser des émissions, lui donne ces 5000 euros.

La réduction des émissions de CO₂ qui résulte de cet investissement remplit la condition d'additionnalité, car Paul n'aurait jamais pu l'accomplir sans l'apport d'Alistair. Si Paul avait eu les moyens de remplacer son vieux clou par une voiture écologique dernier cri et qu'Alistair lui avait remboursé une partie de son prix, la transaction n'aurait pas été additionnelle.

Fort de cette théorie, sur le terrain, il est très difficile d'établir si un projet est additionnel ou pas. Un grand opérateur britannique a distribué 10 000 ampoules économiques dans un bidonville du Cap, en Afrique du Sud, et a vendu à ses clients les certificats de réduction correspondants.

Compenser ici plutôt que là-bas

Près de la moitié des volumes d'émissions évités grâce à la compensation volontaire provient de projets réalisés dans les pays du Sud, dont 40 % en Asie ; un tiers émane de projets en Amérique du Nord ; 20 % en Europe et en Australie. La logique dominante est la suivante : qu'elle ait lieu ici ou à l'autre bout du monde, toute économie de gaz à effet de serre contribue à lutter contre le changement climatique. Mieux vaut donc investir là où il est possible d'éviter des émissions à moindre coût.

Ce raisonnement est juste. Mais si l'on prétend mener à bien la – longue et difficile – transition nécessaire pour moins peser sur les ressources dans la partie du monde la plus émettrice, il ne faut plus tarder à y opérer les mutations dans les secteurs les plus émetteurs, c'est-à-dire la production d'électricité et les transports.

Une façon d'y parvenir serait d'imposer qu'une partie fixe des crédits de compensation provienne de projets de réduction dans les pays les plus émetteurs et dans l'un ou l'autre de ces deux secteurs.

LRD

Quelque temps plus tard, il s'est aperçu que l'entreprise électrique locale distribuait à tour de bras des ampoules similaires !

Conseils pour une compensation réussie

Si, malgré toute votre bonne volonté, vous devez voyager en avion, voici quelques conseils pour minimiser votre impact.

- Utilisez la route la plus directe possible. Evitez de profiter des offres promotionnelles qui vous font passer par Londres pour aller à Moscou en partant de Paris ou de Genève.

- Voyagez en classe économique : moins de place pour les

jambes signifie que plus de personnes peuvent partager le même vol et donc répartir les mêmes émissions sur plus de têtes.

- A condition d'être sérieux et rigoureux, il est possible de compenser soi-même ses propres émissions. Décidez, par exemple, de diviser par deux votre consommation de viande rouge ou de ne plus utiliser votre voiture pendant quelques semaines.

Mais pour « compenser » un Paris-New York, il vous faudra laisser la voiture au garage... un an !

- Si vous optez pour la compensation classique, choisissez un projet muni d'un label de qualité. Tufts Climate Initiative conseille le Gold Standard, label le plus strict sur le marché.

- Evitez tout projet de reforestation.

LRD

Vérification par un tiers

Autre problème : le prix à la tonne des gaz à effet de serre. Une étude française sur la compensation relève des prix à la tonne de CO₂ allant de 1,5 à 52 euros (Bellassen et Leguet, 2007). Certaines différences s'expliquent selon le type de projet ou le pays où il se déroule. La destruction de certains gaz industriels du type CFC et le captage du méthane, par exemple, fournissent les certificats les meilleurs marchés. Mais cette variabilité révèle aussi des différences dans la qualité des projets, la durée sur laquelle les économies d'émissions sont calculées et la façon de déterminer leur caractère additionnel.

Comme souvent, le marché répond à ce type de problème en mettant en place des

normes de vérification. La moitié des crédits de compensation échangés en 2007 dans le monde respecte l'une des dix normes de qualité émises par diverses organisations. Mais à l'instar de ce qui se passe avec l'agriculture

biologique ou le commerce équitable, une labellisation claire est nécessaire.

En attendant qu'elle voie le jour, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'éner-

gie (Ademe), en France, vient de publier une charte de qualité qui oriente vers les « bons » crédits (mais qui ne bannit pas la reforestation, par exemple) (Ademe, 2008) et le Royaume-Uni est en train de définir la sienne. ■

Principaux organismes de vente de crédit de compensation aux particuliers en France et en Suisse

Organisme	Le message est-il ambigu ? ¹	Conseils en ligne pour réduire les émissions	Projets de reforestation	Standard de vérification
Actioncarbone	Oui	Sommaires	Oui, aux deux tiers	Réduction d'émissions vérifiée (REV) ²
Carbon Clear	Oui	Sommaires	Oui	Réduction d'émissions vérifiée (REV) ² , Mécanisme de développement propre (MDP) ³ et Voluntary carbon standard ⁴
Climat Mundi	Oui	Détaillés	Non	Mécanisme de développement propre (MDP) ³
CO₂solidaire	Peu	Sommaires	Non	Réduction d'émissions vérifiée (REV) ²
CO₂logic	Oui	Aucun	Non	MDP ³
Urgence climat / Planète Urgence	Oui	Aucun	Oui à 100 %	Obtention du label Climate Community and Biodiversity Alliance (CCB) en cours ⁵
Atmosfair (en allemand et en anglais)	Oui	Détaillés	Non	Gold Standard ⁶
Myclimate (en allemand et en anglais)	Oui	Aucun	Non	Gold Standard ⁶

Source : LaRevueDurable.

¹ Pour promouvoir la compensation, le site utilise-t-il des termes tels que « neutralité » et « zéro impact » ?

² Projets vérifiés par des organismes indépendants, qui figurent sur la liste des vérificateurs agréés dans le cadre des MDP.

³ Projets qui ont lieu dans le cadre de la compensation obliga-

toire prévue par le protocole de Kyoto. Climat Mundi vend des crédits issus de MDP en phase de vérification qui, de ce fait, ne peuvent pas encore être échangés sur ce marché. CO₂logic vend des crédits déjà validés.

⁴ Label soutenu par diverses entreprises, fondations, gouvernements et le World Economic Forum.

⁵ Label soutenu par treize ONG et entreprises.

⁶ Label soutenu par une quarantaine d'ONG et dont le comité d'orientation inclut des membres du Programme des Nations unies pour l'environnement, de la coopération allemande et du WWF.

BIBLIOGRAPHIE

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME). *Charte de la compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre*, Paris, 2008. www.compensationco2.fr

AGENCE EUROPÉENNE DE L'ENVIRONNEMENT (AEE). *Greenhouse Gas Emission Trends and Projections in Europe 2006*, Copenhague, 2006.

BELLASSEN V, LEGUET B. *Compenser pour mieux réduire. Le marché de la compensation volontaire*. Mission climat, Caisse des dépôts, Paris, 2007.

CARBON TRADE WATCH. *The Carbon Neutral Myth*. Offset Indulgences for your Climate Sins, Amsterdam, 2007.

DAVIES N. *The Inconvenient Truth about the Carbon Offset Industry*, The Guardian, 16 juin 2007.

ECOSYSTEM MARKETPLACE ET NEW CARBON FINANCE. *Forging a Frontier*, State of the Voluntary Carbon Markets, 2008.

FRAGNIÈRE A. *Essai d'évaluation des enjeux sociaux, psychologiques et éthiques de la compensation carbone*. Mémoire de Master, Université de Lausanne, 2008.

TUFTS CLIMATE INITIATIVE. *Flying Green How To Protect the Climate and Travel Responsibly*, 2007. www.tufts.edu/tie/tci/

LRD

La compensation volontaire peut être honnête

Lorsqu'en 2003, nous avons appris la création de Myclimate et sa raison d'être, l'idée de compenser volontairement les émissions de gaz à effet de serre émis par les voyageurs en avion nous a séduits¹. Puisque le protocole de Kyoto (entré en vigueur en 2005) écarte les émissions de ce mode de transport, ce mécanisme nous est apparu comme un moyen de combler cette lacune, à l'échelle individuelle, dans le dispositif établi pour protéger la stabilité du climat.

Mais depuis 2003 et 2005, les données du problème ont fortement évolué : toutes les études – à commencer par celle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) – font aujourd'hui apparaître le protocole de Kyoto comme minimaliste au regard de la baisse des émissions de gaz à effet de serre qui serait nécessaire pour ne pas dépasser + 2° C en moyenne d'ici 2100. Or, presque tous les pays éprouvent d'extrêmes difficultés à respecter ce protocole.

L'échec à juguler les émissions du secteur des transports, en particulier, est patent. Au bilan, ce n'est plus une simple lacune qu'il s'agit de combler tranquillement, mais un trou béant qu'il faut tenter de colmater dans l'urgence.

Peut-on, dès lors, voir dans la compensation volontaire autre chose qu'un vain exercice, en complet décalage avec le gigantesque défi auquel il est censé apporter une contribution ? Au risque de surprendre après tant de critiques, la réponse est oui ! Parce que fondamentalement, son principe reste valable. Pour comprendre pourquoi, une analogie peut éclairer.

Il peut paraître ridicule de refuser – par souci moral – de jeter du pain à la poubelle dans une société qui bazarde tous les jours des tombereaux entiers de nourriture². Ce geste

symbolique garde pourtant tout son sens : sans pour autant apporter une quelconque réponse aux plus de 850 millions de personnes qui souffrent de la faim dans le monde, c'est une manière de dire non au gâchis dans lequel la société de consommation accepte de baigner en permanence.

De la même manière, bien que la compensation volontaire ne puisse pas se hisser à la hauteur du défi du changement climatique, on peut néanmoins très bien vouloir, pour être en paix avec sa conscience, compenser certaines de ses émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, le fait d'adopter une pratique morale à ses propres yeux ne suffit pas à en garantir la cohérence. En l'occurrence, pour que la compensation volontaire ne s'ajoute pas à la longue liste des stratagèmes dont l'être humain est coutumier dès qu'il s'agit de se voiler la face, elle doit se limiter à venir compléter une démarche de diminution structurelle de ses émissions dans tous les secteurs de sa vie quotidienne³.

Si, sur fond d'un tel engagement, qui affronte le problème à la racine, un individu devenu Kyoto-compatible, voire mieux, est contraint ou même souhaite aller à Bangalore à titre exceptionnel, par exemple, cela peut avoir du sens qu'il « compense » ce déplacement. La même logique vaut pour les entreprises, désormais clients majoritaires de la compensation volontaire : ce mécanisme doit être une exception au regard des efforts de réduction à la base, se borner à « rattraper » de rares écarts dus à des cas de force majeure.

La compensation volontaire doit ensuite montrer patte blanche à d'autres égards : il lui faut calculer correctement les émissions générées et évitées, financer de « bons » projets, de préférence dans des pays déjà forte-

ment industrialisés, tenir compte du critère d'additionnalité et du temps nécessaire pour réduire les émissions. Surmonter de telles difficultés pratiques et à forte dimension technique nécessite bien plus que du bon sens ou du discernement : cela requiert une réglementation claire et rigoureuse.

Pour être honnête, la compensation volontaire réclame aussi de celui qui s'y adonne qu'il s'investisse aux échelons supérieurs, législatif et politique, en soutenant toutes les mesures structurelles susceptibles d'aider nos sociétés à réduire leurs émissions globales, au premier rang desquelles la taxation du carbone. Il convient aussi de traquer les discours mensongers, qui détournent des modes de vie compatibles avec la stabilité du climat et étouffent le sentiment d'urgence en laissant croire qu'on peut – et même facilement – « annuler » les torts causés au climat.

Reste un vilain défaut qui entache la compensation volontaire : elle est trop bon marché pour encourager la réduction à la source. Pour corriger ce travers, la solution est simple comme bonjour : il suffit d'augmenter son prix. Mais cela paraît peu réaliste, car il est peu probable que s'ils étaient plus chers, les crédits trouveraient toujours autant d'acquéreurs. Il y a même fort à parier que dans la garde-robe de bien des adeptes de la compensation « volontaire », le masque d'Harpagon tienne compagnie à celui de Tartuffe. 9

1 Camerata T. Myclimate tente de compenser les émissions dues au trafic aérien, *LaRevueDurable* n° 6, juillet-août-septembre 2003, p. 63.

2 *LaRevueDurable*. Freiner le gâchis alimentaire nécessite un authentique sursaut éthique, *LaRevueDurable* n° 22, octobre-novembre 2006, p. 57.

3 C'est tout le but de l'opération *Le climat entre nos mains* que *LaRevueDurable* a conçu avec l'appui de ses lecteurs : www.leclimatentrenosmains.org